

## La difficile réinsertion sociale des enfants-soldats

Junior Nzita

La réinsertion sociale est une étape qui intervient dans la vie d'un enfant-soldat à partir du moment où il sort d'un groupe armé où il était enrôlé pour se reconvertir à une autre vie dans la société.

Toutefois, la question de la réinsertion des enfants-soldats ne peut être abordée que lorsque ces derniers sont d'abord démobilisés, c'est-à-dire lorsqu'ils sortent des rangs des groupes armés.

Cette démobilisation peut-être volontaire ou forcée. Elle est volontaire lorsque l'enfant-soldat décide lui-même de quitter le groupe armé; elle est dite forcée lorsque cette démobilisation est une initiative qui vient d'un gouvernement ou d'un organisme des Nations-Unies conjointement avec un gouvernement légitime.

Les organismes de démobilisation proposent toujours un projet auquel l'enfant-soldat devra adhérer, sous forme de contrat d'adhésion quelle que soit la manière dont cette démobilisation se déroule (volontaire ou forcée). Mais les enfants-soldats restent confrontés aux traumatismes qu'ils ont subis et qui les empêchent de se réinsérer facilement.

Le traumatisme est un état pathologique résultant d'un choc subi par l'organisme. Le traumatisme peut être examiné sous deux angles: médical et psychologique.

- l'angle médical: il s'agit de blessures et de lésions causées par un facteur mécanique extérieur.
- l'angle psychologique: il s'agit des chocs émotifs violents qui modifient la personnalité et rendent l'individu extrêmement sensible aux émotions du même type.

Le traitement des traumatismes est un réel problème, car il est évident qu'un enfant enrôlé de force dans les groupes armés a fait face tout au long de son parcours à certaines réalités qui sont à mettre au compte des traumatismes, par exemple lorsqu'il a reçu une balle sur une partie du corps, lorsqu'il a connu une fracture en tombant, lorsqu'il a tué à bout portant une personne, lorsqu'il a vécu des tueries à grande échelle, lorsqu'il a tiré des coups des mortiers sans protection véritable au niveau de ses oreilles; toutes ces réalités de la guerre laissent des séquelles sur le plan physique, psychique et psychologique, qui peuvent se manifester de diverses manières, notamment

en laissant un handicap physique, par exemple une amputation d'un membre du corps, ou en entraînant un penchant excessif à la violence, à une animosité excessive.

Or, lorsque des problèmes mentaux, psychologiques ou psychiques se manifestent l'enfant ne peut même pas utiliser les biens matériels qui ont été mis à sa disposition. Par exemple, j'ai personnellement vu comment certains collègues qui avaient servi dans l'artillerie en tirant des mortiers sans protection sont devenus fous et comment d'autres ont sombré, pour finalement mourir.

Personnellement je suis confronté à cette réalité: il m'arrive à certains moments d'avoir des céphalées atroces chaque fois que je me rappelle tout ce que j'ai vécu pendant mon parcours d'enfant-soldat et chaque fois que je vois un homme en arme je me rappelle tous les dégâts que j'ai causés avec les armes. Que ceux qui m'entendent me pardonnent sincèrement.

Par ailleurs, les traumatismes psychologiques m'ont poussé à prendre soin des enfants et à ne pas les laisser souffrir, car leur souffrance me rappelle ce que j'ai enduré (Vous pouvez voir sur l'écran les activités que l'association fait en faveur des enfants orphelins).

Cet exemple a été donné pour illustrer que la plupart des programmes de démobilisation et d'insertion des enfants-soldats n'ont jamais abordé la question des traumatismes subis. Quelques rares fois les traumatismes physiques ont été soignés, mais les traumatismes psychologiques ne l'ont jamais été, si bien que le travail qui est fait reste toujours un travail partiel. En effet, lorsque les séquelles de traumatismes psychologiques se manifestent, l'enfant sombre et tout le programme qui lui a été proposé est véritablement gâché.

### • Le traitement des traumatismes - perspectives et défis

Les enfants sont toujours confrontés à cette même réalité: il leur est demandé d'adhérer à tout le processus de démobilisation, sans possibilité aucune de parler de leurs expériences traumatisantes. Or celle possibilité leur permettrait d'influer sur la manière dont le processus de démobilisation sera fait et préparer la voie de l'enfant pour l'avenir.

Cette manière de faire viole la Convention sur les droits de l'Enfant qui dispose dans son article 13.1 que « *L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations*

*et des idées de toutes sortes, sans considération de frontières, sous forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant (...) ».*

Il est donc clair que pour toutes les questions ou pour tous les projets qui intéressent l'enfant, il faut aussi tenir compte de sa parole à lui, de ses idées à lui.

Ce déficit de prise en compte de la parole de l'enfant est un problème sérieux qui se pose dès le début de la réinsertion d'un enfant-soldat. Car, avant de procéder à sa réinsertion, il faut connaître les problèmes que son enrôlement lui a créés, parce que vous conviendrez avec moi que lorsqu'il faut traiter les problèmes des humains, il faut les traiter au cas par cas, et non d'une manière abstraite ou globalisante, en préconisant une solution qui ne tient pas compte de la réalité de l'enfant.

Généralement, les différents programmes de réinsertion sociale des enfants-soldats démobilisés se font en deux étapes :

- la première étape consiste en la remise de matériel et d'une modique somme d'argent
- la deuxième étape comporte l'adhésion à un projet (apprentissage d'un métier, agriculture, etc.).

Il ne suffit pas de donner à un enfant-soldat démobilisé un kit constitué de certains matériels, de lui donner une modique somme d'argent et de l'orienter vers un projet quelconque pour finalement considérer que le travail de réinsertion est bien fait. Je donne cet exemple, car c'est ce qui s'est fait dans mon pays.

L'enfant-soldat démobilisé auquel le matériel et l'argent ont été remis et qui a été orienté vers un projet, ne s'en sortira pas, parce que la voie sur laquelle il est engagé n'est pas celle qu'il a lui-même choisie. Elle a été choisie par l'organisme démobilisateur sans que celui-ci tienne compte du point de vue de l'enfant quant à ce qu'il entend faire dans l'avenir.

De plus, il y a toujours un déficit flagrant quant à la préparation de la manière de se comporter dans sa nouvelle vie de civil - où il doit s'exprimer autrement que par la voie des armes à laquelle il était habitué.

Par ailleurs, les familles d'accueil de l'enfant ne sont pas suffisamment préparées pour prendre en charge l'enfant qui leur est confié, pour tenir compte de ce qu'il a vécu dans sa vie d'enfant-soldat et lui

prodiguer les soins qui lui ont manqué pendant tout son parcours jusqu'à la démobilisation.

Enfin, la société dans laquelle ils doivent évoluer n'est, elle, pas non plus préparée à pouvoir recueillir ces enfants et à ne pas les stigmatiser, ni les marginaliser à cause de la vie qu'ils ont vécue dans les groupes armés.

Et la disproportion dans l'affectation des fonds destinés à la démobilisation fait qu'un fonctionnaire qui travaille pour démobiliser gagne mille fois plus d'argent que le total de l'argent affecté au processus entier de démobilisation d'un seul enfant.

Tous ces éléments sont des obstacles qui reviennent souvent dans les projets de réinsertion, si bien que les enfants démobilisés n'arrivent pas à s'en sortir, se retrouvent à la rue ou pris dans des rouages de déviance ou de délinquance qui deviennent pour eux un véritable calvaire.

Je ne dis pas que les programmes de réinsertion sont mauvais. Ils sont tellement importants qu'il va falloir les améliorer en tenant compte de certaines faiblesses - dont celles que je viens d'exposer - et y ajouter le traitement des traumatismes subis.

En conclusion, dans les programmes de démobilisation et de réinsertion des enfants soldats, il n'est pas prévu de traiter les traumatismes subis. Cette situation fait que le travail proposé par l'organisme démobilisateur l'est d'une manière partielle, car les démobilisateurs se concentrent sur le changement de position de l'enfant démobilisé, qui doit quitter la vie militaire pour entrer dans celle des civils, en lui donnant le matériel et de l'argent et en l'orientant vers un projet - sans jamais traiter les problèmes réels dans la vie de l'enfant.

## **Situation psychologique des enfants-soldats démobilisés**

Par Dr David Niyonzima

Au vue de ce qui est décrit par Junior Nzita, je voudrais présenter un travail fait par l'Association Trauma Healing And Reconciliation Services (THARS) à l'intention des enfants-soldats au Burundi, ceci dans le cadre du programme «Renforcement de l'assistance psychosociale aux enfants-soldats démobilisés». Il se rapporte aux activités réalisées entre le 11 juillet et le 26 août 2006 lorsque le gouvernement du Burundi a procédé à la démobilisation et à la réinsertion sociale des enfants-soldats.

Le projet a permis de faire le diagnostic des enfants à travers l'échange et l'écoute et en faisant usage d'un instrument d'évaluation de l'état psychosocial et mental de l'enfant; de faire une analyse des problèmes psychosociaux et d'identifier les enfants ayant besoin d'un suivi et d'une prise en charge psychosociale; enfin, de faire des recommandations pour l'accompagnement psychothérapeutique ultérieur.

Les enfants-soldats réinsérés éprouvent d'énormes difficultés qu'il ne faut pas négliger. L'âge des enfants avec qui nous avons travaillé était compris entre 9 et 16 ans quand ils ont été enrôlés et impliqués dans les conflits armés. La participation à la guerre a sérieusement hypothéqué leur avenir. Elle a eu lieu pendant la période la plus propice à la scolarisation, à l'apprentissage d'un métier et aussi à la construction de la personnalité de l'enfant.

Ces enfants ont connu et connaissent encore des problèmes psychosociaux variés, ces derniers étant liés à leur vécu sur le champ de bataille et au vécu actuel dans leurs familles. Ces enfants faisaient partie des gardiens de la paix, des forces armées burundaises et des groupes armés. Ils ont bénéficié d'une assistance matérielle mais celle-ci n'a pu remédier à leurs problèmes fondamentaux.

### **Notre méthode de travail**

Ce travail s'inscrivait dans le cadre d'une recherche qualitative - où la qualité de l'information prime sur la quantité. Les informations ont été recueillies grâce à un entretien semi-directif. Pour atteindre les objectifs, des interviews ont été menées auprès des partenaires dans les provinces, des responsables à la base et des parents afin de saisir la situation de ces enfants dans leur vécu

individuel, dans leur relation avec l'entourage et leur réintégration communautaire de façon générale.

Quant aux enfants-soldats démobilisés, le travail a été organisé en deux phases complémentaires. La 1<sup>ère</sup> phase consistait à s'entretenir avec les enfants dans des *focus groups* d'environ 15 personnes chacun. Le facilitateur dirigeait l'entretien à l'aide d'un guide d'entretien élaboré à cette fin. Le co-facilitateur prenait note de tout ce qui se disait au cours de l'entretien. L'observation complétait les données. La 2<sup>ème</sup> phase était réservée à l'utilisation de l'instrument d'évaluation de l'état de stress post-traumatique. Les instruments utilisés étaient, en règle générale, un guide d'entretien, une grille d'observation et un test psychologique pour l'évaluation de l'état de stress post traumatique.

### **Etat des lieux**

Les enfants rencontrés étaient répartis en deux catégories, les Ex-FAB (Forces Armées Burundaises) et les Ex-rebelles. Ces enfants n'ont pas été préparés à vivre dans les familles d'accueil et à retourner à la vie civile. La communauté n'a pas non plus été sensibilisée pour les accueillir. L'ONG qui a assuré leur réintégration proposait des interventions qui se limitaient à l'appui aux familles, la réinsertion professionnelle, la réinsertion scolaire et les soins de santé.

Selon les enfants, cette réinsertion ne s'est pas bien passée car ils disent qu'ils n'ont pas tous été soignés: il y a ceux qui gardent des éclats de grenade dans leurs corps. Ils disent aussi que la distribution des aides n'a pas été régulière. La plupart des enfants démobilisés vivaient dans leurs familles, certains dans les institutions, chez leur parenté, ou bien vivaient seuls sans aucun support psychosocial. Ces enfants n'ont appris aucun métier, certains passaient leur temps à errer.

Durant ce travail, le psychologue a pu rencontrer les partenaires du projet. Ses entretiens lui ont permis de recueillir des informations préliminaires permettant de réussir dans ce tâche. Il s'est aussi entretenu avec les responsables administratifs, les facilitateurs communaux ainsi que les parents et voisins des enfants-soldats démobilisés. L'analyse montre que la relation entre ces enfants et la communauté n'était pas bonne du tout. En effet, ces enfants sont stigmatisés, étiquetés comme voleurs, malfaiteurs, assassins. L'entourage, de même que l'administration locale ne les comprenaient pas. Ils

sont quelquefois emprisonnés, puis innocentés pour être ensuite relâchés, ce qui explique qu'ils sont arrêtés sans enquête. Certains enfants ont affirmé que dans les cas de vol, les démobilisés sont soupçonnés en premier lieu.

De retour à la maison, les enfants ont été bien accueillis. Mais quand ils ont commencé à recevoir de l'aide de la part de l'UNICEF, les relations sociales ont changé à cause de la jalousie. Cette situation les a mis dans une insécurité permanente. Certains enfants affirment même que les biens qu'ils ont reçus ont été pillés par les autres groupes rebelles ou d'autres malfaiteurs, ce qui renforce leur insécurité. Face à cette situation d'insécurité, ces enfants ont formé des bandes, consommé des drogues, ce qui a encore plus dégradé leurs relations avec l'entourage. De plus, ces enfants ne sont jamais associés aux activités communautaires et ne trouvent pas de travail parce que l'entourage n'a pas confiance en eux.

Après l'entretien avec les enfants, le psychologue a pu relever les principales causes de l'enrôlement des enfants dans les combats. Ce sont les conditions socio-économiques difficiles, la dislocation familiale, la crise socio-politique de 1993, le vécu dans les camps des déplacés ou dans l'armée, l'influence idéologique, l'enrôlement forcé et l'insécurité de tous les instants.

Sur le champ de bataille, ces enfants ont vécu et / ou assisté à des événements traumatisants, comme les punitions sévères et les coups de bâtons, les transports d'objets très lourds, les longs voyages à pieds, la faim, l'amputation de membres. Ils ont dû assister à des exécutions et à la mort de leurs amis, au transport de cadavres et de blessés. Ils ont subis des bombardements depuis des avions et étaient envoyés en éclaireurs par les militaires en plein combat. Suite à cette situation, certains enfants présentent des symptômes de traumatisme. Les données recueillies dans les communes qui abritent la grande majorité des enfants soldats-démobilisés nous ont montré les symptômes dominants : 100% de reviviscence, 99% d'irritabilité, 98% de cauchemars, 98% d'agressivité, 89% d'isolement, 80% d'insomnie, 72% de désespoir, 31% d'anorexie, 31% d'hallucinations, un cas de crises d'épilepsie.

Nous avons aussi constaté dans une des communes que sur 14 enfants 10 ont été déjà emprisonnés au moins deux fois. Ils sont agressifs envers tout le monde et sont quelquefois arrêtés dans des cas de vol. Ces enfants ont refusé de se soumettre au test.

Notre diagnostic a fait appel à un traitement urgent des enfants-soldats démobilisés. Les interventions devraient être holistiques et inclure une psychothérapie pour les enfants qui souffrent du PTSD (état de stress post-traumatique). On devrait aussi traiter, d'une manière urgente, les questions liées aux systèmes de réinsertion et à la pauvreté des parents.

Nous avons observé un autre élément à ne pas négliger. Les entretiens avec les parents ont aussi montré que leur état de santé mentale a été largement affecté par les événements traumatiques vécus dans ce pays en guerre depuis des années et par le fait de vivre avec les enfants non dé-traumatisés.

Les parents montraient un taux élevé d'exposition aux traumatismes et présentaient un grand nombre de problèmes de stress et d'autres désordres y relatifs. Les activités planifiées devraient inclure un système de soutien pour les parents car ils jouent un rôle important dans la vie immédiate des enfants et leur environnement social.

Pour enfin arriver à une réelle réinsertion sociale de ces enfants il faut mettre à leur disposition a) un soutien psychologique et psychothérapeutique qui mette en œuvre des techniques de psychothérapie pour le traitement des traumatismes et b) un soutien qui renforce leurs capacités personnelles, par des arts créatifs, des jeux, l'écoute empathique et le *counseling*. Il faut également un soutien psychothérapeutique familial et une sensibilisation de la communauté.

**Une initiative pour le soutien de personnes qui ont vécu des expériences traumatisantes**

par Peter Aeberhard, CEO Trauma Healing and Creative Arts Coalition

En 2014 en tant que co-président de la branche suisse du mouvement international de réconciliation ([www.ifor.org](http://www.ifor.org) / [www.ifor-mir.ch](http://www.ifor-mir.ch)) j'ai rencontré David Niyonzima et Junior Nzita. J'étais déjà en contact avec des psychologues, art-thérapeutes, artistes, mais aussi avec des gens du terrain, des experts qui travaillent avec des méthodes du traitement des traumatismes en Colombie, en Somalie, au Soudan et dans la région des Grands Lacs. J'étais également en contact avec des migrants de Somalie, du Tibet et des Balkans, car beaucoup de migrants venant des pays en crise ont vécu des expériences traumatisantes.

Au fil du temps j'ai réalisé l'importance de la thématique, non pas seulement pour les victimes de violence, mais pour toutes nos sociétés. L'expérience nous montre que les conflits armés et la violence ont des effets négatifs sur le bien-être de nous tous, les êtres humains. Les traumatismes sont la cause, mais très souvent aussi la source de conflits violents.

Avec quelques personnes j'ai créé une initiative / une institution qui ont pour but de mettre à disposition des outils, méthodes et expertise pour ceux, institutions et individuels, qui s'engagent ou veulent s'engager au service d'un monde où les enfants, les hommes et les femmes peuvent vivre libérés des symptômes de leurs expériences traumatisantes.

Nous avons besoin de l'engagement de tous pour le bien-être de tous, enfants, hommes et femmes. Nous nous engageons pour que les victimes et les auteurs de violence aient accès aux traitements des traumatismes et aux outils de l'art créatif, avec l'espoir qu'il s'engagent, comme le fait Junior Nzita, pour que les actes de violence fassent place aux engagements non-violents pour le bien-être des enfants, des hommes et des femmes, pour le bien-être de nous tous.

Retrouvez notre institution « Trauma Healing and Creative Arts Coalition » sur internet [www.theartscoalition.org](http://www.theartscoalition.org)